

Unités Pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A)

POSTES	UPE2A (UNITE PEDAGOGIQUE ELEVE ARRIVANT ALLOPHONE) implantés dans les écoles du département - libellé support : ENS IEEL/ENS IEMA G0168			
	IMPLANTATION	COMMUNE	RNE	IEN
	EEPU MARIUS TRUSSY	LORGUES	0831461M	BRIGNOLES
	EPPU LA TOUR	BRIGNOLES	0831632Y	BRIGNOLES
	EPPU LE RIALET	COGOLIN	0831635B	COGOLIN
	EPPU PISAN MALASPINA	COGOLIN	0831515W	COGOLIN
	EEPU JEAN AICARD	LA FARLEDE	0830938U	CUERS
	EPPU FREDERIC MISTRAL – 2 postes -	DRAGUIGNAN	0831492W	DRAGUIGNAN
	EEPU LA COMMUNALE	SALERNES	0831416N	DRAGUIGNAN
	EEPU LES ILES D'OR	HYERES	0831068K	HYERES
	EEPU ST JOHN PERSE	HYERES – GIENS	0831432F	HYERES
	EMPU JEAN ZAY (Rep +)	LA SEYNE	0830763D	LA SEYNE
	EEPU ROBERT AYMARD	LE MUY	0830467G	LE MUY
	EEPU RENE CHAR	LE LUC	0831383C	LE MUY
	EEPU LES PINS PARASOLS	PUGET SUR ARGENS	0830486C	ST PAUL EN FORET
	EEPU JEAN GIONO (Rep)	FREJUS	0830601C	ST RAPHAEL/FREJUS
	EEPU ANDRE FILIPPI	TOULON	0831046L	TOULON 1
	EEPU PONT NEUF (Rep +)	TOULON	0830298Y	TOULON 2
	EEPU J. YVES COUSTEAU (Rep +)	TOULON	0830285J	TOULON 2
	EEPU LES REMPARTS (Rep)	TOULON	0831569E	TOULON 3
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Les enseignants en UPE2A travaillent dans le cadre du CASNAV : Centre Académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage. Le CASNAV offre des actions d’information et de formation initiale et continue, ainsi que des conseils aux équipes pédagogiques en vue de favoriser l’inclusion scolaire des élèves arrivant allophones et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Il instruit et accompagne la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il accompagne les élèves vers un niveau de langue leur permettant d’être inclus, à plein temps, le plus rapidement possible, dans une classe ordinaire.			
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	La possession de diplômes en FLE, la connaissance d’une langue vivante étrangère, une expérience d’enseignement en alphabétisation sont autant d’atouts nécessaires pour réussir dans ces fonctions. ❖ Capacité à identifier les besoins particuliers des élèves allophones ❖ Capacité à élaborer un plan individualisé de prise en charge et d’accompagnement ❖ Capacité à travailler en équipe et notamment avec les enseignants des classes ordinaires accueillant ce public d’élèves ❖ Capacité à gérer un groupe hétérogène d’élèves ❖ Maîtrise des techniques de différenciation pédagogique ❖ Maîtrise des techniques d’évaluation spécifique ❖ Capacité à établir des relations avec des partenaires inter-institutionnels			
MODALITES DE NOMINATION	- Priorité 10 et nomination à titre définitif pour les détenteurs de la certification complémentaire FLS et, à titre transitoire, pour le mouvement 2023, les enseignants inscrits au vivier départemental 2021. - Priorité 14 et nomination à titre provisoire pour les candidats non certifiés. Contact : casnav83@ac-nice.fr, Mme KESSLER (04 94 09 55 09), Coordinatrice départementale du Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV).			